

Aux développeurs de logiciels libres l'État de New York reconnaissant

Dans un billet précédent nous évoquions une éventuelle journée commémorative rendant hommage aux développeurs de logiciels libres à qui nous devons tant.



Voilà que l'État de New York^[1], qui s'avoue lui-même utilisateur pleinement satisfait de logiciels libres, propose une déduction fiscale pour les développeurs individuels (qui ne codent pas sur le temps de travail en entreprise). Les sommes en jeu ne sont mirifiques mais cette initiative n'en possède pas moins une belle portée symbolique, d'autant qu'à notre connaissance c'est la première du genre.

Une manière simple, pratique et... élégante pour une institution publique de témoigner de sa gratitude en incitant par là-même les développeurs à poursuivre leur si précieux travail.

New York : déduction d'impôts pour les développeurs Open Source ?

New York: Tax break for open source developers?

*Djwm - 8 mars 2009 - Heise Media
(Traduction Framalang : Goofy)*

Un projet de loi de l'assemblée de l'État de New York propose de donner aux développeurs Open Source la possibilité de déduire de leurs impôts 20 pour cent de leurs dépenses de développement, jusqu'à un plafond de 200 \$.

Le **résumé du projet de loi** explique que l'Assemblée de New York a considérablement réduit ses dépenses en utilisant des logiciels Open Source tels que « Mozilla pour la messagerie, Firefox pour la navigation sur le Web et WebCal pour les agendas électroniques ».

Selon les dépositaires du projet de loi, une quantité notable de logiciels Open Source sont développés par des bénévoles isolés, chez eux, et - contrairement aux entreprises et aux développeurs qui sont leur propre patron - ils ne bénéficient pas de déductions fiscales pour leurs coûts de développement. Le projet de loi envisage d'y remédier en donnant une incitation au développement de l'Open Source. Le crédit d'impôt proposé s'appliquera seulement aux dépenses personnelles, telles que les frais d'hébergement sur un serveur, les achats de matériels ou la formation.

Notes

[1] Crédit photo : Oquendo (Creative Commons By)